

ASSEMBLÉE NATIONALE4 septembre 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1329)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 70

présenté par
Mme Dalloz
-----**ARTICLE PREMIER**

Supprimer l'alinéa 17.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec l'amendement à l'alinéa 12.